



Candidature CAB - PNRCMO

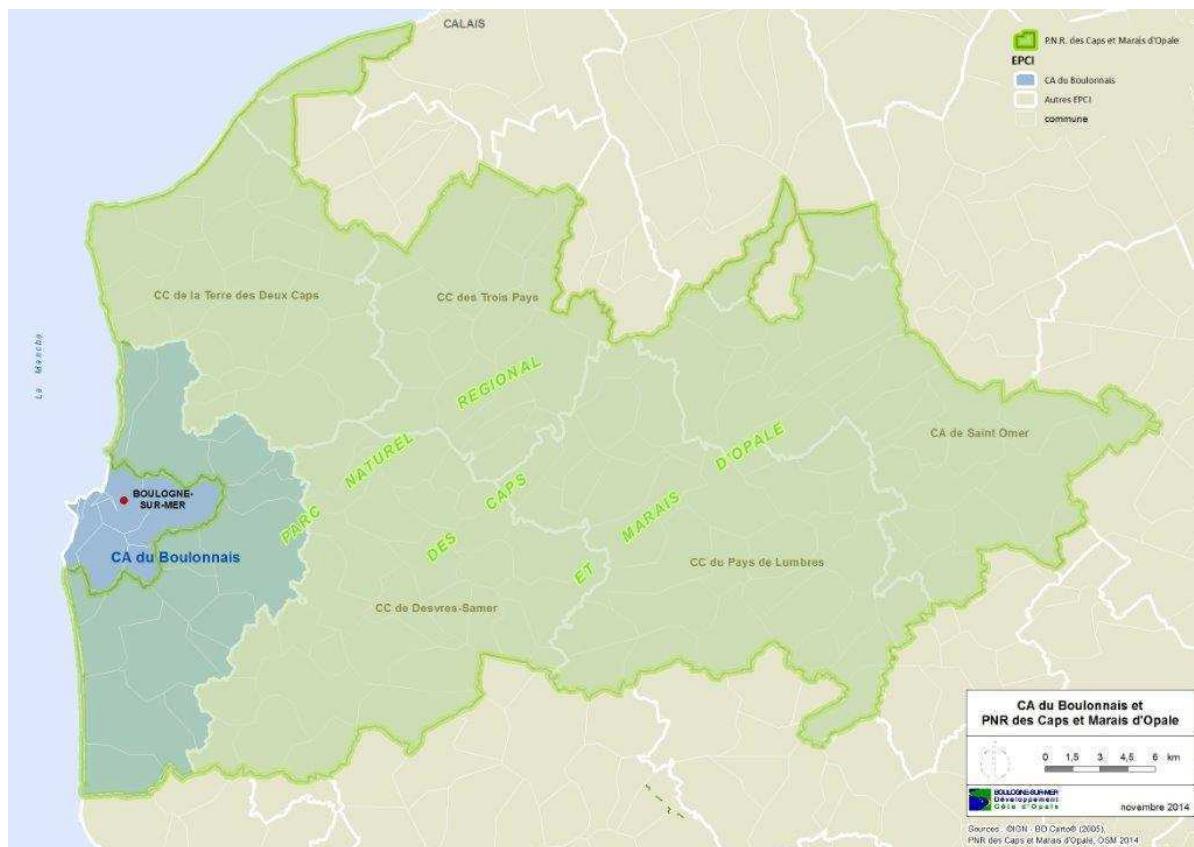
Appel à projet « Territoires à énergie positive pour la croissance verte »

PORTEAGE DE LA CANDIDATURE

La candidature est co-portée par :

- La Communauté d'Agglomération du Boulonnais
- Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale, en partenariat avec les EPCI de son territoire et les Pays porteurs des démarches de Plans Climat Territoriaux

L'échelle du projet correspond à celle des 2 territoires (cf. carte ci-dessous).



Candidature CAB- PNRCMO – appel à projets TEPCV

SPECIFICITES DU PROJET PROPOSE

- Une co-candidature qui permet :
 - **la valorisation des actions engagées par les 2 structures** : La CAB est engagée dans un PCET. Le Parc est co-animateur des PCT volontaires des Pays boulonnais et audomarois. La Charte du Parc est reconnue « agenda 21 ».
 - **le rapprochement d'un territoire urbain (CAB) et d'un territoire rural (PNR)**. Le territoire de la CAB se situe dans le périmètre du Parc, hormis les 5 communes urbaines de l'agglomération de Boulogne sur mer. Dans le cadre de la Charte du Parc, un statut d'« agglomération-porte » a été défini pour permettre d'engager des partenariats spécifiques.
 - **la complémentarité des actions proposées par les 2 structures**, liée aux potentialités et aux contextes des 2 territoires : le contexte urbain, la façade littorale et le port de pêche pour la CAB ; le contexte rural, les potentialités agricoles et la ressource en bois pour le Parc.
 - **la mutualisation des moyens et des compétences** pour le développement d'actions partenariales ou communes.
- Un projet qui s'articule autour de 4 priorités :
 - **Agir sur les 2 courbes** : Favoriser le déploiement des énergies renouvelables **ET** réduire les consommations énergétiques
 - **Valoriser les potentiels spécifiques des territoires** et déployer un mix énergétique prenant en compte les enjeux patrimoniaux du territoire du Parc
 - **Développer des actions innovantes et exemplaires**, dans les modes d'implication des citoyens, dans les différentes sources d'énergie utilisables, et avec le secteur industriel et artisanal pour favoriser l'économie circulaire et contribuer à la Troisième Révolution Industrielle
 - **Créer les conditions pour mobiliser et fédérer tous les acteurs autour du projet** et notamment les habitants pour changer les comportements, faire émerger des projets et impulser des démarches citoyennes et participatives

Champs d'innovations du projet pour les actions CAB : énergies marines renouvelables, mobilités durables, économie sociale et solidaire, développement portuaire durable

Champs d'innovations du projet pour les actions PNR : médiation éducative, projets citoyens et participatifs, économie circulaire, mix énergétique adapté aux enjeux du territoire (notamment approche paysagère), appels à projet locaux, modes de financements participatifs

LES OBJECTIFS A COURT TERME, 2020, 2050

Objectif commun des deux structures porteuses: engager leurs territoires vers l'autonomie énergétique en mobilisant l'ensemble des acteurs et en se donnant les moyens de décliner un plan d'actions ambitieux et partenarial.

Objectifs spécifiques de la CAB (correspondants aux objectifs du PCET et du PCT du territoire Boulonnais) :

- Entreprendre la transition énergétique du territoire
- Renforcer la performance énergétique des bâtiments
- Favoriser des modes de déplacements plus sobres en carbone et permettre un urbanisme durable
- Développer des activités économiques moins carbonées pour un développement durable et solidaire
- Préserver des puits de carbone grâce à la qualité de nos espaces naturels, agricoles, forestiers et littoraux
- Développer une production et une consommation éco-responsable
- Mettre en place un programme local de prévention des déchets

Objectifs spécifiques du Parc

- **Objectif à court terme :**
 - o Mettre à jour l'état 0 en matière de consommations d'énergie et de productions locales sur le territoire, et mettre en place le tableau de bord (=baromètre d'autonomie énergétique)
 - o Créer les conditions de mise en œuvre du projet :
Mettre en place une animation spécifique et un cadre partenarial pour fédérer tous les acteurs autour du projet
Définir le cadre d'intervention pour la production d'énergies renouvelables : élaborer un schéma territorial de développement d'énergies renouvelables et mettre en place un dispositif d'animation pour favoriser l'implication citoyenne
 - o Impulser une dynamique de projets structurants
- **Objectif 2020** : atteindre 10% d'autonomie énergétique sur le territoire du Parc
- **Objectif 2050** : atteindre 50% d'autonomie énergétique sur le territoire du Parc

NB : la production d'énergies renouvelables sur le territoire du Parc ne couvre actuellement que 1% des consommations énergétiques

Tableau des axes et actions

AXE 1 : DEVELOPPER LA PRODUCTION LOCALE D'ENERGIES RENOUVELABLES	
Actions CAB + partenaires	Actions PNR + partenaires
<ul style="list-style-type: none"> • Développer le recours aux énergies renouvelables marines • Accompagner des projets liés aux énergies marines renouvelables (exemple : chauffage urbain, ville de Boulogne-sur-Mer) 	<ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un schéma territorial de développement des énergies renouvelables • Mettre en place un dispositif innovant d'animation territoriale pour faciliter l'implication citoyenne et les formes coopératives dans les projets de production d'énergies renouvelables • Déployer un mix énergétique diversifié préservant les enjeux patrimoniaux du territoire et valorisant notamment : <ul style="list-style-type: none"> - La filière bois - La biomasse (méthanisation) - L'énergie solaire - Le petit éolien
AXE 2 : REDUIRE LES CONSOMMATIONS D'ENERGIE	
Actions CAB + partenaires	Actions PNR + partenaires
<ul style="list-style-type: none"> • Continuer à mener une véritable politique de réhabilitation énergétique à travers : <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>le volet « logements »</i> ◦ <i>le volet « bâtiments »</i> • Développer la politique de transports durables, à travers : <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>la déclinaison opérationnelle du Plan de Déplacements Urbains (multimodalité, développement des modes doux : schéma directeur cyclable , billetique unique pour les transports urbains, ...)</i> ◦ <i>le déploiement de bornes de recharge électriques</i> ◦ <i>la réalisation d'un Plan déplacement Administration pour la CAB</i> ◦ <i>la sensibilisation au développement de Plan Déplacements Entreprises et inter-entreprises (PDE et PDIE) sur le territoire</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre des plans de communication et de mobilisation auprès de chaque public-cible : habitants, agriculteurs, entreprises, collectivités • Engager un plan d'actions partenarial avec les entreprises industrielles et artisanales pour développer l'économie circulaire • Améliorer la performance thermique des bâtiments publics et privés, et notamment lutter contre la précarité énergétique • Développer l'autonomie énergétique des exploitations agricoles, au travers de la démarche Clim'agri • Lutter contre la pollution lumineuse et préserver la trame noire, au travers des actions sur l'éclairage public • Promouvoir la consommation durable et les modes de déplacements doux

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> • renforcer la politique volontariste en faveur de l'économie sociale développée par la CAB • décliner de manière opérationnelle et locale la trame Noire <ul style="list-style-type: none"> ◦ <i>inciter à l'optimisation de l'éclairage public à travers des actions d'information et de sensibilisation (exemple : « le Jour de la Nuit »).</i> ◦ <i>mise en œuvre d'un « Plan Lumière » dans les parcs d'activité</i> | |
|---|--|

AXE 3 : PRÉSERVER ET PROTÉGER LE TERRITOIRE

Actions CAB + partenaires	Actions PNR + partenaires
<ul style="list-style-type: none"> • Contribuer à la préservation du patrimoine naturel (<i>gestion différenciée, produits phytosanitaires, restauration des continuités écologiques</i>) • intervenir sur la préservation en eau (<i>zones protégées, télés-relevés, rénovation station d'épuration, ...</i>) • agir sur la valorisation des déchets (<i>compostage individuel, bornes de récupération des textiles, méthanisation, ressourcerie, ...</i>) • rendre la CAB exemplaire concernant certains champs (<i>écogestes, écoévénements, E-administration, ...</i>) 	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la biodiversité et mettre en œuvre la Trame verte et bleue • Anticiper sur l'impact du changement climatique sur la biodiversité du territoire

AXE 4 : ACCOMPAGNER LES PREMIERS PROJETS-PHARES

Actions CAB	Actions PNR + partenaires
<ul style="list-style-type: none"> • Plusieurs actions emblématiques à valoriser et à accompagner par la CAB 	<ul style="list-style-type: none"> • 8 projets structurants déjà identifiés sur le territoire du Parc (hors CAB)

AXE 1: DEVELOPPER LA PRODUCTION LOCALE D'ENERGIES RENOUVELABLES

Actions CAB

1. Développer le recours aux énergies renouvelables marines

Accompagner le développement du port du futur

Il convient dans les années à venir de conforter le port de pêche et d'assurer l'apport de produits : un projet de **bateau de pêche du futur** est envisagé, aménager un parc d'activité aquacole, remettre à niveau les bâtiments et notamment la gare de marée, favoriser l'ouverture de la criée (avec amélioration esthétique criée et halle à marée).

Développer les énergies marines

L'intérêt est, dans un avenir proche, d'investir et d'innover dans les énergies marines renouvelables. C'est dans ce cadre que dans le prolongement de l'étude menée en 2013 sous l'égide de la mission « Capécure 2020 » sur les potentiels de production d'énergies marines renouvelables, une étude de faisabilité opérationnelle a été engagée à l'automne 2014. Elle porte sur la faisabilité de réaliser des réseaux de chaleur et/ou de froid sur la zone industrielle de Capécure à partir d'énergies issues de l'eau de mer (**thalassothermie**).

Cette étude, menée en concertation avec les professionnels de la filière halieutique, débouchera sur des éléments de réponses techniques et économiques pour le début de l'année 2015.

2. Accompagner des projets liés aux énergies marines renouvelables

Il convient de mettre en exergue le projet de **chauffage urbain** (ville de Boulogne-sur-Mer) : la ville de Boulogne sur mer a décidé la mise en place d'un réseau de chaleur urbain pour alimenter les quartiers de Damrémont, République et Bréquerecque. La station d'épuration SELIANE va alimenter en calories ces réseaux grâce aux eaux usées qui sont à une température constante de 12°C mais aussi grâce au système de refroidissement des fumées de l'incinérateur des boues. Ainsi, cette année, il a été réalisé la première phase de travaux avec l'équipement d'échangeur sur le four d'incinération de SELIANE.

3. Prise en compte par la CAB des nouveaux besoins des entreprises en matière énergétique

Depuis sa création en 2012, le Pôle d'Excellence Régional Energie 2020 accompagne le développement de la filière Energie en Région Nord Pas de Calais au travers plusieurs types d'actions (réalisation d'études, accompagnement de porteurs de projets, montage de projets) sur les axes thématiques suivants : Efficacité Energétique, Energie Renouvelables, Réseaux d'Energie et Ecologie Industrielle.

Le Pôle Energie 2020 a missionné un groupement de bureaux d'études conduit par Airele pour la réalisation d'une « **Analyse des besoins et solutions énergétiques des acteurs économiques et territoriaux du Nord Pas de Calais** ». Cette étude réalisée sur 4 territoires (Dunkerquois, Boulonnais, Valenciennois et Béthune-Bruay) permettra de réaliser un état des lieux partagé des données énergétiques mobilisables sur ces territoires, d'interroger les acteurs territoriaux sur la mise en œuvre de solutions énergétiques adaptées aux entreprises industrielles et de prendre en compte les besoins des entreprises industrielles en matière de solutions énergétiques.

La CAB, au même titre que d'autres acteurs du territoire, participe à l'atelier de co-construction et d'échanges de la stratégie énergétique du territoire et sera vigilante aux résultats de cette étude et aux suites à donner.

Candidature CAB- PNRCMO – appel à projets TEPCV

Actions du PNR + partenaires

1. Élaborer un schéma territorial de développement des énergies renouvelables

Définir les conditions de développement des énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse, bois, géothermie etc.) sur le territoire

- ⇒ Réalisation d'une étude pour :
 - Évaluer le potentiel de production d'énergies renouvelables sur le territoire utilisable à l'échelle locale
 - Prendre en compte les enjeux patrimoniaux du territoire (paysages, biodiversité etc.) et anticiper sur l'impact de l'installation d'équipements de production d'énergies renouvelables
 - Définir le mix énergétique adapté au territoire
 - Définir les modalités pour le déploiement des dispositifs de productions d'énergies renouvelables sur le territoire (zonages, prescriptions, préconisations etc.)
- ⇒ Réaliser un cahier de recommandations pour les collectivités pour la mise en œuvre des énergies renouvelables, et pour favoriser et faciliter leur inscription dans les documents d'urbanisme
- ⇒ Établir un partenariat avec ERDF et autres distributeurs d'énergie pour anticiper sur les questions de raccordement au réseau et de stockage d'énergie

Partenariats mobilisables ou à mobiliser : EPCI, communes, Pays, associations de protection de la nature, DDTM, Conseil Régional, Conseil Général, DREAL, ADEME, chambres consulaires, autres partenaires institutionnels, distributeurs d'énergie

2. Mettre en place un dispositif innovant d'animation territoriale pour faciliter la participation citoyenne et les formes coopératives dans le cadre des projets de production d'énergies renouvelables

Mobiliser les citoyens sur le projet et favoriser leur implication dans les projets locaux de production d'énergies renouvelables

- ⇒ Constituer des groupes d'habitants souhaitant s'impliquer : les mobiliser sur le projet, les sensibiliser aux énergies renouvelables, les impliquer dans l'élaboration du schéma de développement des énergies renouvelables
- ⇒ Susciter des projets locaux et citoyens de productions d'énergies renouvelables émanant d'une volonté et d'un partenariat entre des groupes d'habitants et des collectivités, en s'appuyant notamment sur des projets émergeant d'habitat groupé participatif
- ⇒ Rechercher des modes de financements innovants et collaboratifs (tiers financement, financements participatifs, épargne solidaire) et les structures juridiques facilitant les prises de participation des collectivités et des citoyens (SCIC, SAS)

Partenariats mobilisables ou à mobiliser : EPCI, communes, Pays, acteurs de l'économie sociale et solidaire, monde associatif, fournisseurs d'énergie

3. Accompagner le déploiement d'un mix énergétique adapté au territoire et à ses enjeux

Faire émerger des projets structurants

⇒ Lancement d'appels à projets auprès des acteurs du territoire :

- auprès des communes
- auprès des agriculteurs
- auprès des entreprises
- auprès des habitants

⇒ Mise en place d'un accompagnement technique et financier en cohérence avec le schéma de développement des énergies renouvelables et en favorisant la participation citoyenne

DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE BOIS

- valoriser la ressource en bois de notre territoire : bocage et massifs forestiers domaniaux ou non domaniaux
- accompagner les projets de chaufferies plaquettes bois (sensibilisation, études de faisabilité, plans de gestion de la ressource) et créer une filière locale d'approvisionnement (mise en place de plate-formes d'approvisionnement sur le territoire, charte de qualité, réseaux d'entreprises de broyage etc.)
- développer l'usage des bois régionaux dans les constructions, notamment avec les agriculteurs, les collectivités et les bailleurs sociaux. Accompagner les porteurs de projets et coordonner les acteurs de la filière (scieurs, charpentiers, architectes). Associer les lycées professionnels (ex : lycée de Lumbres).

VALORISATION DE LA BIOMASSE/METHANISATION

- étudier les potentiels de gisements méthanisables sur le territoire (agriculture, collectivités, entreprises)
- accompagner les projets et faciliter l'émergence de projets collectifs et partenariaux entre agriculteurs et collectivités

ÉNERGIE SOLAIRE

- mobiliser les agriculteurs et entreprises pour équiper les toitures des bâtiments agricoles et industriels de panneaux photovoltaïques,
- accompagner les projets : études de rentabilité, montage des dossiers de financements, commandes groupées
- accompagner des projets de centrales photovoltaïques citoyennes dans des communes pilotes avec des groupes d'habitants

ÉNERGIE ÉOLIENNE

- rechercher les modes de production éolien les moins impactants pour notre territoire
- développer le petit éolien domestique
- accompagner les projets de parcs éoliens participatifs dans des communes pilotes avec des groupes d'habitants

Partenariats mobilisables ou à mobiliser : EPCI, communes, Pays, agriculteurs, habitants, acteurs de la filière bois, acteurs industriels, chambres consulaires, Conseil régional, Ademe

Candidature CAB- PNRCMO – appel à projets TEPCV

AXE 2 : REDUIRE LES CONSOMMATIONS ENERGETIQUES SUR NOTRE TERRITOIRE EN FAVORISANT LA SOBRIETE ET L'EFFICACITE ENERGETIQUE

Actions CAB

1. Continuer à mener une véritable politique de réhabilitation énergétique

- **des logements** (Plan 100 000 logements, programme « habiter mieux » abondé par des aides communautaires, Fonds d'Aide aux Bailleurs » gradué financièrement suivant les performances énergétiques atteintes dans les logements, CAB Info Énergie, ...)
- **des bâtiments** (pour les bâtiments neufs ou en réhabilitation, la CAB prône la haute qualité environnementale, Parc Paysager de Landacres, diagnostics de performance énergétique)

2. Développer la politique de transports durables

- **la déclinaison opérationnelle du Plan de Déplacements Urbains**

A travers les 5 axes du PDU (énumérés ci-après), la CAB et ses partenaires développeront de multiples actions :

- Axe A : Être proactif sur le développement des modes doux
- Axe B : Être acteur du changement de mode
- Axe C : Renforcer la compétitivité du système de transports en commun et développer la multimodalité
- Axe D : Encadrer l'usage de la voiture individuelle
- Axe E : Organiser les flux générés par l'activité économique

A titre d'exemples :

- réflexion autour de pôles multimodaux, autour du covoiturage (avec le Conseil Général et le SMIRT notamment)
- réalisation d'un schéma directeur cyclable et d'une charte des aménagements cyclables
- billetterie unique pour les transports urbains, qui sera compatible avec celle prochainement développée au niveau régional

- **le déploiement de bornes de recharge électriques**

Dans la continuité de l'action gouvernementale (« Mission Hirtzman »), la Région Nord-Pas-de-Calais a décidé le lancement d'un Grand Projet Régional du véhicule électrique. La Communauté d'agglomération du Boulonnais a répondu à cet appel à projets concentré sur le déploiement de 40 bornes de charge normale à accélérée (3 à 22 K Va) à échéance fin 2016.

Les implantations devront respecter au moins un des critères suivants : proximité des commerces, zone touristiques, équipements sportifs et services publics et intermodalité (gare, parking, aire de covoiturage...).

Afin de vérifier la faisabilité technique de pose des bornes dans les zones choisies par les communes, un travail d'ingénierie sera réalisé en partenariat avec un technicien EDF. Ces études permettront d'optimiser les coûts du raccordement au réseau. Un comité technique sera mis en place pour faire le suivi des études et travaux d'implantation des bornes. Les frais de matériel de charge, les travaux

d'installation et de raccordement au réseau sont subventionnés à 50 % par l'ADEME et 30 % par la Région Nord Pas de Calais sur une durée de 3 ans (base de 14 000 € HT par borne installé).

- **la réalisation d'un Plan déplacement Administration pour la CAB**

Ce PDA comprendra 3 champs :

- les déplacements domicile-travail des employés de la CAB
- les déplacements professionnels des employés de la CAB
- les déplacements des visiteurs à la CAB.

- **la sensibilisation au développement de Plan Déplacements Entreprises et inter-entreprises (PDE et PDIE) sur le territoire**

La CAB contribuera à la sensibilisation des entreprises sur son territoire : informations et conseils sur l'électromobilité, développement des modes doux, transports urbains, ...

3. Renforcer la politique volontariste en faveur de l'économie sociale développée par la CAB

La CAB a adopté depuis plusieurs années une politique volontariste en faveur de l'**économie sociale et solidaire (ESS) qu'elle appréhende aujourd'hui comme une voie de développement à part entière**. Formalisée dans le cadre du Plan Local de Développement Économique (PLDE), la stratégie boulonnaise en faveur de l'ESS est centrée autour d'enjeux co-construits et co-portés avec les acteurs locaux et régionaux (gestion d'un appel à projets annuel, création d'une plate-forme d'accompagnement, organisation du Mois de l'ESS, animation du réseau d'acteurs, ...).

Dans ce cadre, la CAB a participé à la création de **la nouvelle monnaie boulonnaise Bou'Sol** dont l'objectif est de favoriser un développement économique local «soutenable» et qui doit apporter une «valeur ajoutée sociale et environnementale». C'est une monnaie adossée à l'euro qui n'est utilisable que dans le ressort géographique du Boulonnais, chez des prestataires agréés (circuits courts, commerce équitable, produits bio, ...). Il s'agit de favoriser l'ancre local, les modes de consommation plus responsables, les modes de production locaux, les transports doux, ...

4. Décliner de manière opérationnelle et locale la trame Noire

- inciter à l'optimisation de l'éclairage public à travers des actions d'information et de sensibilisation (exemple : « le Jour de la Nuit »).
- mise en œuvre d'un « Plan Lumière » dans les parcs d'activité (exemple : parc d'activité Paysager de Landacres).

Actions du PNR + partenaires

1. Mettre en œuvre des plans de sensibilisation et de mobilisation auprès de chaque public-cible

Mise en œuvre de 4 plans spécifiques et adaptés au public-cible : habitants, agriculteurs, entreprises, collectivités

- ⇒ mettre en place un projet innovant de « médiation éducative et culturelle » pour véhiculer les messages sur le territoire, diffuser l'ambition collective du défi. Ex : création d'un spectacle de rue par une troupe théâtrale en résidence sur le territoire intervenant dans les marchés, les lycées, les réunions d'élus du Parc
- ⇒ mise en place d'outils de communication fédérateurs autour du projet. Exemple : baromètre d'autonomie énergétique à l'échelle du Parc, et par EPCI
- ⇒ animer le défi « Familles à énergie positive » et mettre en place des ateliers-habitants dans les communes pour sensibiliser à l'énergie et favoriser leur implication dans le projet
- ⇒ valoriser la fête du Parc (événement annuel grand public) pour toucher les habitants du territoire
- ⇒ mener des actions spécifiques auprès des jeunes, en partenariat avec les lycées
- ⇒ s'appuyer sur l'action des 3 EIE du territoire : mutualisation des moyens pour la mise en œuvre d'un programme d'animation commun
- ⇒ programme de conférences, retours d'expériences sur d'autres territoires, réunions d'information sur les mesures d'accompagnement existantes
- ⇒ mobilisation des élus à travers les instances de gouvernance du Parc et notamment l'assemblée du territoire
- ⇒ faire connaître et valoriser les entreprises « vertes » du territoire, et celles qui développent des démarches environnementales (certifications ou autres). Mettre en place « l'entreprise du mois » qui valoriserait les démarches exemplaires des entreprises (industries, artisans, agriculteurs etc.) en matière de réduction de consommations d'énergie

Partenariats mobilisables ou à mobiliser : Pays, les 3 EIE, les chambres consulaires, EPCI

2. Mobiliser les entreprises industrielles et artisanales dans un plan d'actions partenarial

- ⇒ **Mettre en place, en s'appuyant sur les réseaux locaux d'entreprises existants, une dynamique d'échanges et de projets exemplaires et innovants**
 - Créer les conditions d'échanges (conférences, ateliers débats, visites etc)
 - Incrire les entreprises du territoire dans la Troisième révolution industrielle en valorisant les démarches exemplaires et les initiatives innovantes
- ⇒ **Mutualiser et développer les dispositifs d'accompagnement existants pour intégrer des démarches de réduction de consommation d'énergie**
 - réalisation de diagnostics énergétiques, audits, propositions d'actions
 - soutien des projets
- ⇒ **Animer des démarches innovantes de mise en réseau des entreprises pour favoriser l'économie circulaire**
 - accompagner des démarches pilotes au sein des zones d'activités du territoire pour mettre en place des partenariats entre les entreprises locales : valorisation des déchets en tant

que matières premières potentielles, valorisation de chaleurs fatales d'une industrie pour répondre aux besoins énergétiques d'une autre activité.

- mettre en place une « matériauthèque » permettant de valoriser les matériaux issus de l'activité artisanale et industrielle (matériaux de déconstruction, déchets de bois, fines argileuses, grès etc.) qui pourront être réemployés dans la construction ou restauration des bâtiments

Partenariats mobilisables ou à mobiliser : Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, CAPEB, Fédération du bâtiment, Agence d'urbanisme de Saint Omer, PLDE audomarois

3. Améliorer la performance thermique des bâtiments

⇒ Mettre en œuvre un programme de rénovation thermique des bâtiments datant d'avant 1975

- Réaliser des audits énergétiques prévus dans le cadre du « plan régional 100 000 logements » (conventions Région-Pays-EPCI)
- Accompagner techniquement et financièrement les programmes de travaux par le biais des EIE, des aides de l'ANAH et des OPAH engagées par certains EPCI (CCDS, CC3P, CCP)
- Améliorer la performance énergétique des bâtiments publics, en visant le label « BBC réno ». Réalisation d'audits énergétiques et accompagnement des programmes de travaux
- Proposer un accompagnement spécifique sur la rénovation du bâti traditionnel d'avant 1948 pour adapter les techniques d'isolation thermique
- Mobiliser et former les artisans locaux : formations professionnelles pour la labellisation RGE, formations aux éco-matériaux et à l'éco-rénovation, accompagnement de chantiers, partenariat avec la chambre des métiers et de l'artisanat

⇒ Mettre en place un programme de lutte contre la précarité énergétique

- Proposer des ateliers d'échanges et de sensibilisation dans les centres sociaux, les épiceries sociales
- développer des modes de soutiens innovants pour des travaux de rénovation et d'isolation dans le parc privé et locatif pour les ménages les plus sensibles : partenariat avec les CCAS pour financer les travaux, des chantiers participatifs et solidaires sur les techniques d'isolation pour former à l'auto-réhabilitation, création d'une monnaie d'échange solidaire etc.

⇒ Acccompagner des projets pilotes de bâtiments, lotissements ou quartiers passifs ou à énergie positive

Partenariats mobilisables ou à mobiliser : EPCI, Pays, Agence d'urbanisme de St Omer, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, FDE, CAPEB, Fédération du bâtiment, DDTM, bailleurs sociaux

4. Développer l'autonomie énergétique des exploitations agricoles

⇒ Mobiliser les agriculteurs dans la démarche

- mettre en œuvre la démarche Clim'agri à l'échelle du Parc qui permet d'actualiser les données de consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre du secteur agricole et définir un programme d'actions concret et efficace sur ces deux domaines
- multiplier les diagnostics énergétiques des exploitations agricoles et accompagner les projets de réduction des consommations dans le cadre de la nouvelle programmation FEADER (dispositifs de soutien du prochain PDRR)

Candidature CAB- PNRCMO – appel à projets TEPCV

- ⇒ **Accompagner des bâtiments agricoles pilotes à énergie positive**
 - Concevoir et mettre en œuvre des bâtiments pilotes dans la poursuite du travail réalisé sur les bâtiments agricoles en bois régionaux
- ⇒ **Poursuivre le travail pour le développement des filières courtes** et l'approvisionnement local de la restauration collective

Partenariats mobilisables ou à mobiliser : Pays, Chambre d'Agriculture, EPCI

5. Lutter contre la pollution lumineuse et préserver la trame noire

- ⇒ **Lancer une opération spécifique pour optimiser l'éclairage public et préserver la Trame Noire**
 - Sensibiliser les communes les plus consommatrices et cibler des secteurs prioritaires d'interventions
 - Relancer l'opération « Villes et Villages étoilés » auprès des communes et valoriser les communes déjà labellisées
 - Accompagner les communes volontaires souhaitant d'engager dans la rénovation de leur éclairage vétuste, réduire leurs consommations d'énergie et préserver la biodiversité

Partenariats mobilisables ou à mobiliser : communes, FDE, ANPCEN

6. Faire évoluer les modes de consommation et de déplacements

- ⇒ **Favoriser les modes de consommation durable,**
 - mettre en place des ateliers-habitants pour sensibiliser aux produits locaux
 - élaboration d'un répertoire des fournisseurs locaux en filières courtes (tous produits)
- ⇒ **Favoriser un urbanisme durable** conformément aux ambitions de la Charte du Parc
 - Accompagner les opérations de renouvellement urbain et de densification urbaine
 - Innover vers de nouveaux types d'habitats en milieu rural
 - Accompagner la mise en place de PLU intercommunaux
- ⇒ **Inciter aux modes de déplacements doux** (vélo, transports en commun, covoiturage, auto-partage)
 - valoriser les actions déjà menées (plate forme bougeco, vélo-route, aires de covoiturage, auto-partage)
 - développer et conforter ces outils à l'échelle du territoire
 - mener un programme spécifique de communication sur les modes de déplacements alternatifs à la voiture et pour le développement de la voiture électrique (développement des bornes de recharges)

Partenariats mobilisables ou à mobiliser : Agences d'urbanisme, Pays, EPCI, CCAS, EIE, chambre des métiers et de l'artisanat

AXE 3 : PRÉSERVER ET PROTÉGER LE TERRITOIRE

Sur la CAB

1. **Contribuer à la préservation du patrimoine naturel (*gestion différenciée, produits phytosanitaires, restauration des continuités écologiques*)**
 - incitation à la généralisation de la **gestion différenciée** (espaces verts publics et privés, entretien des sentiers de randonnée, ...)
 - sensibilisation à la **suppression des produits phytosanitaires**
 - **restauration des continuités écologiques**
2. **Continuer à intervenir sur la préservation en eau**
 - La **mise en place de compteurs sectoriels** permet de mieux suivre les volumes qui transitent dans les réseaux et de détecter plus rapidement les fuites d'eau. Ainsi en 2013, le rendement du réseau a été amélioré de 0,7%. Il est désormais de 88,60%.
 - dans son contrat de délégation de service public, la CAB a demandé au délégataire de **déployer le télé-relevé**. Cette année, c'est environ 12 000 compteurs qui ont été équipés sur l'ensemble du territoire de la CAB. Ce dispositif va permettre aux usagers de suivre leur consommation en temps réel, d'être prévenu en cas de fuites et d'avoir une facturation sur le volume d'eau réellement consommé. Le service devrait être opérationnel pour les communes de Le Portel et de Nesles en toute fin d'année 2014. Il sera étendu aux autres communes au fur et à mesure du déploiement du télé-relevé.
 - En 2013, le délégataire du service eau potable a réalisé un **bilan carbone initial de début de contrat**. Celui-ci a permis d'identifier des axes de réduction des gaz à effets de serre. Un deuxième bilan carbone sera réalisé en milieu de contrat de délégation de service public et permettra de voir les effets attendus des actions mis en place.
 - En 2013, la CAB a **reconstruit la station d'épuration de Isques**. Pour la réalisation de ce chantier, elle a été sensible au choix des équipements gros consommateurs d'énergie. Notamment, le choix des compresseurs, des moteurs et la mise en place de variateurs a permis à la CAB d'obtenir une prime dans le cadre du dispositif des certificats d'économie d'énergie.
 - Le **partenariat avec Nausicaa** a continué et des **visites de la station d'épuration SELIANE ont été organisées pour les écoles**. Ces visites ont permis de sensibiliser les élèves à une bonne utilisation de l'eau et à sa qualité.

D'une façon générale, la CAB est vigilante lors des renouvellements de contrat de délégation du service au économie d'énergie, de réactif que l'exploitant peut mettre en oeuvre. En 2014, le délégataire a réalisé un audit énergétique de l'usine de Carly qui a permis de cibler des axes d'économie possible.

3. Agir sur la valorisation des déchets

- la CAB propose plusieurs actions afin d'atteindre **l'objectif fixé par le Grenelle de l'Environnement** (développement compostage individuel, densification de bornes pour récupérer textiles, ...)

- **méthanisation** : mise en place d'une unité de méthanisation des déchets organiques (projet en cours à Dannes) et injection sur le réseau du biogaz produit.
- **mise en place de la ressourcerie** (les activités développées par l'association Recup'tri permet de favoriser l'économie circulaire)

4. **Rendre la CAB exemplaire concernant certains champs (écogestes, écoévénements, E-administration, ...)**

- généralisation des **écogestes, des écoévénements, ...**
- mise en œuvre de la **E-administration** (optimisation des moyens des services publics). La CAB s'est engagée dans le processus de dématérialisation des actes administratifs et des documents comptables. L'acquisition de logiciels métiers adaptés permettra d'accélérer cette mutation qui impactera l'organisation interne de la collectivité, ainsi que ses relations avec les partenaires institutionnels.

Outre les économies générées à moyen terme en temps humains et en coûts d'impression, on peut espérer améliorer l'accessibilité des usagers et des administrés, réduire les déplacements et fluidifier les flux d'informations internes et externes.

Actions du PNR + partenaires

1. **Renforcer la biodiversité et mettre en œuvre la trame verte et bleue sur son territoire**

- ⇒ **Accompagner les projets de préservation des cœurs de biodiversité et de restauration de corridors écologiques**
- Mettre en place des actions de sensibilisation, notamment en impliquant les habitants
 - Accompagner les collectivités dans la prise en compte de la trame verte et bleue dans les documents d'urbanisme
 - Mettre en œuvre des opérations de déclinaisons des schémas Trame verte et bleue

Partenariats mobilisables ou à mobiliser : EPCI, communes, habitants, agriculteurs, gestionnaires, partenaires institutionnels

2. **Anticiper sur l'impact du changement climatique sur la biodiversité**

⇒ **Etudier les effets du changement climatique sur la biodiversité**

- Mettre en place un travail d'observation et de suivi de l'évolution des espèces et de leurs déplacements (notamment migration aviaire) : aires de répartition des oiseaux, progression des espèces envahissantes, modifications des associations forestières etc.
- Recenser et valoriser les travaux de recherche et la bibliographie sur la problématique
- Mettre en place un groupe de travail pour réfléchir aux mesures de gestion adaptative à développer sur le territoire

Partenariats mobilisables ou à mobiliser : gestionnaires d'espaces naturels, ONF, associations naturalistes, partenaires institutionnels

Candidature CAB- PNRCMO – appel à projets TEPCV

AXE 4 : LES PROJETS EN COURS A ACCOMPAGNER SUR LE TERRITOIRE

Sur la CAB

PROJETS A L'ETUDE	PORTEUR DU PROJET
• Étude sur la thalassothermie (en cours)	CAB
• Mise en œuvre de la ressourcerie (en cours)	Recup'tri
• Optimisation de l'éclairage public : « plan lumière » dans certains parcs d'activité (Landacres par exemple)	CAB + communes
• Chauffage urbain	Commune de Boulogne-sur-Mer, Séliane
• mise en place d'une unité de méthanisation des déchets organiques (projet en cours à Dannes) et injection sur le réseau du biogaz produit	Agriopale
• Extension de Nausicaa (au titre de la biodiversité)	
• Mobilités durables : Élaboration d'un schéma directeur cyclable (en cours), électromobilité (en cours), covoiturage	CAB + les partenaires
• Développement de la politique de l'ESS (en cours)	CAB + les partenaires
• Mise en œuvre de la E-administration et de sa généralisation (en cours)	CAB

liste non exhaustive

Sur le territoire du PNR (hors CAB)

EPCI CONCERNE	PROJETS A L'ETUDE	PORTEUR DU PROJET
CC terre des 2 Caps	• Projet de méthanisation avec valorisation de chaleur pour une unité collective de séchage de foin et bâtiments intercommunaux (piscine, hôtel communautaire)	Collectif d'agriculteurs Chambre d'agriculture
	• Projet de chaufferie plaquettes bois pour la mairie de Ferques, 2 écoles et une salle de sport dans le cadre d'un projet de renouvellement urbain	Commune
CC Trois-Pays	• Projet de réhabilitation (couplage gaz à condensation + solaire) d'une ancienne minoterie à Guînes pour l'installation de l'hôtel communautaire, épicerie sociale et solidaire, office de tourisme	EPCI
	• Projet de construction de la Maison de Pays à Ardres – Bâtiment passif	EPCI
CC Desvres-Samer	• Projet de pôle de loisirs aquatique avec mise en place d'un réseau de chaleur issu d'une industrie sidérurgique	EPCI
	• Extension des bâtiments relais en construction passive	EPCI
CC Pays de Lumbres	• Projet de récupération des chaleurs fatales d'une cimenterie pour chauffer la future piscine communautaire ou répondre aux besoins énergétiques d'une industrie de papeterie	EPCI
	• Projet de chaufferie plaquettes bois pour l'école et la mairie d'Escoeuilles	Commune

NB : cette liste n'est pas exhaustive. D'autres projets en cours sur le territoire du Parc pourront être identifiés et intégrés à la dynamique TEPCV.

Candidature CAB- PNRCMO – appel à projets TEPCV